

Intitulé du projet :

EDGAR : Egalité, Discrimination, GRH, Adaptation, Réseau

Objectif général :

Bien que l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations constituent des obligations légales, consacrées par le droit international et européen, peu d'outils et de méthodologies d'information et d'accompagnement existent. Par ailleurs, il a été constaté que le thème de la lutte contre les discriminations et de l'égalité professionnelle n'est pas suffisamment pris en compte dans les parcours de formation qualifiantes et diplômantes.

Afin de répondre à ces enjeux, le projet EDGAR propose d'organiser une réflexion au niveau interrégional (3 territoires) et de diffuser les résultats au niveau national (réseau académique des GRETA). Au niveau transnational, il prévoit de mettre en oeuvre une coopération qui permette d'échanger sur les pratiques et outils existants sur les thématiques de l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations pour les salariés des entreprises et les stagiaires de la formation continue.

Les organismes partenaires : les GIP des académies d'Aix - Marseille, de Créteil, de Paris et de Reims, ainsi que les partenaires transnationaux, ont créé des outils et/ou méthodologies pour répondre à des besoins sur leur territoire :

- la lutte contre les discriminations dans les métiers de proximité ;
- la gestion des discriminations dans les entreprises ;
- le guide du formateur GRUNDTVIG/EDUCAROM visant à une meilleure intégration des Roms dans la société ;
- le diagnostic de l'égalité professionnelle en entreprise, notamment dans les PME.

Publics visés :

- les dirigeants de structures et salariés notamment dans le secteur des services de proximité ;
- l'ensemble des acteurs de la formation continue ;
- les acteurs des services publics.

Actions prévues, moyens mis en oeuvre : capitalisation des outils

Le réseau des partenaires va utiliser les ressources déjà produites pour les analyser, les adapter et envisager leur transfert et les diffuser au niveau des régions concernées (Ile-de-France, Champagne – Ardenne, PACA) et au niveau transnational (Allemagne et Italie) :

- constitution des groupes de travail ;
- identification des entreprises et référents Ressources Humaines dans les secteurs professionnels choisis ;
- analyse des outils et transferts possibles ;
- diffusion des outils et méthodologies.



Description du partenariat transnational :

Le partenariat transnational associe les membres du réseau académique de la continue : les GIP – FCIP des académies de Paris, Créteil, Aix – Marseille et Reims et les partenaires transnationaux suivants :

- le consorzio TECFOR de Turin en Italie
- le weiterbildung-netzwerk GmbH en Allemagne

Résultats attendus :

Ce projet a pour objectif d'enrichir :

- le travail mené par les 4 académies des outils des pays partenaires (différents d'après leur législation en matière d'égalité professionnelle, d'après leur situation économique, sociale et démographiques) ;
- les pratiques des professionnels et d'élargir leur approche de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les discriminations en la confrontant à celle des partenaires transnationaux.

Produits attendus :

- grilles d'analyse des outils présentés (national et transnational) afin d'envisager leur transfert en 2009 (Kit pédagogique Kores, module de base EUROPE, guide du formateur sur la population Rom) ;
- fiches pédagogiques suite à l'adaptation des supports pédagogiques sur l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations (Module de base EUROPE) ;
- outil d'accompagnement pour les entreprises sur l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations (Plaquette pour les PME sur le management de la discrimination dans les services de proximité) ;
- site web du projet ;
- mallette pédagogique (comprenant les fiches pédagogiques, un répertoire ressources –lieux et personnes, outils pédagogiques, articles de presse- sur la lutte contre la discrimination.